

Défendu par un chercheur américain, associé à l'administration démocrate (Joseph Nye, 1990) le concept de *soft power* désigne « les méthodes d'influence développées par un Etat qui ne s'appuient pas sur la violence mais sur des éléments idéologiques ou culturels en vue de satisfaire les intérêts de la nation qui les met en œuvre ». Il peut utiliser des méthodes brutales comme la coercition, ou user de moyens plus fins comme l'incitation ou la séduction. L'objectif est d'influencer les décisions politiques en faisant apparaître certains choix comme prioritaires, pour qu'ils s'imposent par leur crédibilité et leur légitimité. On parle de stratégie d'influence quand un pays doit emporter l'adhésion, par exemple auprès d'une instance internationale décisionnaire pour son avenir sur un projet particulier. Quand un pays est candidat à l'organisation des Jeux Olympiques, il doit tout mettre en œuvre pour être le plus convaincant possible auprès des membres du CIO qui constituent le collège électoral qui votera pour la candidature retenue.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte. Le premier est l'image du pays dans le monde, est-elle positive de manière générale mais plus particulièrement dans le domaine considéré ? La France est-elle une nation sportive ? Il faut emporter l'adhésion de la Nation toute entière, pour un projet qui engage son avenir sur plusieurs années. La pratique sportive et la place du pays dans les compétitions sportives internationales sont des facteurs déterminants. Le mouvement sportif est étroitement associé, avec ses clubs et associations, membres de fédérations qui constituent le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), même si tous les sports ne sont pas olympiques. Des sportifs à la renommée internationale sont aussi décisifs pour défendre les couleurs nationales, des champions olympiques en particulier.

La France a-t-elle la capacité d'organiser un tel événement – des dirigeants susceptibles de porter et défendre une candidature qui engage plusieurs niveaux de décision ? Le premier est national- un exécutif solide dans un Etat suffisamment fort pour assurer la pérennité (financière et politique) du projet. Le deuxième niveau est celui de la ville organisatrice qui doit être très motivée et prête à engager des fonds publics (en partenariat avec d'autres collectivités publiques) par exemple sur les infrastructures sportives et les transports.

Le cas de la France est exemplaire avec une gouvernance du sport qui a parfaitement fonctionné – une ville organisatrice (Paris) soutenue par des édiles successifs (B. Delanoë puis A. Hidalgo) très motivés, des présidents de la République qui ont tous soutenu la candidature parisienne (toutes couleurs politiques), un soutien des régions (Ile de France en premier). Le mouvement sportif a été porté par deux personnalités qui ont eu une influence décisive sur le dossier de Paris 2024- Bernard Lapasset, ancien dirigeant du rugby (instances nationales et internationales) qui a su convaincre un athlète multi-médaillé, membre du CIO, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation.

Les membres du CIO ont pris en compte dans leur vote des éléments à la fois très objectifs- solidité du dossier sportif et financier, capacité à remplir le cahier des charges sur la durée (au moins dix ans) mais aussi très subjectifs- l'image de Paris, parfait écrin pour accueillir des Jeux d'exception, en partenariat avec d'autres sites, en Ile de France et en France, nation sportive et olympique. Les JO de Paris 2024 sont avant tout une victoire d'équipe sans voix hostiles et discordantes – l'influence n'est convaincante qu'à cette condition, *sine qua non*.

- (1) Bénédicte Halba « Soft Power et lutte contre la discrimination dans le sport- le cas de l'équipe féminine de football iranienne », Think Tank , juillet 2016
- (2) Joseph S. Nye, Bound to Lead, 1990 cité par le Centre de ressources et d'information sur l'intelligence économique et stratégique - <http://www.portail-ie.fr/lexiques/read/94>
- (3) Documentaire de Mickaël Gamrasni « Olympiques ! La France des Jeux”, France, diffusé le 16 juillet 2024 sur France 2
- (4) Site officiel du COJO-<https://olympics.com/fr/>
- (5) Jules et Gédéon Naudet « Au cœur des jeux », France , 2024- **série de documentaires** <https://www.france.tv/sport/les-jeux-olympiques/6324884-ceremonie-d-ouverture-premiers-secrets-partie-1.html>

© dr Bénédicte Halba, docteure en Economie du sport (Université de Paris I Panthéon Sorbonne- janvier 1996), Paris, 29 juillet 2024